

L'emploi des pronoms *je*, *nous* et *vous* dans le discours de controverse religieuse en France après les guerres de religion

The use of the pronouns *je*, *nous* and *vous* in the discourse of religious controversy in France after the Wars of Religion

Sophie Yvert-Hamon¹

Abstract: This study explores the *ethos*, the representation of the Other and argumentation in the discourse of religious controversy between Catholics and Protestants in the sixteenth and seventeenth centuries in France. During the period following the Wars of Religion, which is characterized by a regulated coexistence of the two religions in accordance with the Edict of Nantes (1598), a significant increase in the number of publications relating to religious controversy is observed, as the fight is displaced to a discursive level. The corpus for this study is composed of several publications by the Protestant Philippe Duplessis-Mornay. Using the framework of Discourse Analysis, our study makes a systematic survey of the personal pronouns in the texts written by the author in order to analyze his discursive strategies. The purpose of this study is to contribute to exploring a new corpus for discourse analysis as well as to further our understanding of religious controversies.

Key words: Discourse Analysis, argumentation, religious controversy, pronouns, Philippe Duplessis-Mornay.

*Tant y a, repliquent nos Adversaires ;
Qu'il y a des matieres controverses entre nous ;
Que nous ne sommes pas d'accord
de l'interpretation des lieux qui sont respectivement alleguez.*²

1. Introduction

Se donnant pour cadre méthodologique l'analyse du discours, cette recherche porte sur les pronoms personnels comme marqueurs de l'*ethos* et de la relation à l'Autre et comme instruments

¹ Université de Stockholm ; sophie.yvert-hamon@su.se.

² Philippe Duplessis-Mornay, *Traité de l'eucharistie*, 1598, p. 30.

de l'argumentation dans le discours de controverse religieuse du théologien protestant Philippe Duplessis-Mornay à la fin du XVI^{ème} et au début du XVII^{ème} siècle.

Les relations entre catholiques et protestants, d'abord marquées par la violence des guerres de Religion, vont, avec la promulgation de l'édit de Nantes en 1598, connaître une évolution caractérisée par la coexistence réglementée des deux confessions. À partir de cette date, l'opposition entre les deux camps s'exprime davantage sur le plan discursif, dans le domaine politique comme dans le domaine religieux. On observe notamment une augmentation significative des publications de controverse religieuse. Parmi les nombreux auteurs, Philippe Duplessis-Mornay (1549-1623), ardent défenseur de la cause réformée, apparaît comme un personnage emblématique des relations entre catholiques et protestants. Il est actif dans les domaines politique, militaire, diplomatique et religieux. Conseiller d'Henri IV, il a largement contribué à l'élaboration de l'édit de Nantes³. La publication, en 1598, de son *Traité de l'eucharistie* suscite une vive polémique, qui se traduit par une production écrite importante due tant à l'auteur qu'à ses adversaires : réponses, examens, traités, contre-réponses et nouvelles éditions au cours des années suivantes. Le jésuite Jules-César Boulenger et l'évêque Jacques Davy Du Perron constituent deux des principaux adversaires de Duplessis-Mornay.

Cette étude porte sur quatre textes composés par Philippe Duplessis-Mornay et publiés entre 1598 et 1604 : deux préfaces issues de deux éditions du *Traité de l'eucharistie*, la préface de la *Réponse à Boulenger* et la préface de la *Réponse à Du Perron*. Notre question de travail est la suivante : quelles sont les caractéristiques de l'*ethos* et de la relation à l'Autre dans ces quatre textes et comment s'articulent-ils avec l'argumentation ? Notre hypothèse est que l'on doit pouvoir observer différentes stratégies dans le discours de l'auteur, entre les grands ouvrages de controverse (dans le cas étudié ici le *Traité de l'eucharistie*) et les écrits polémiques reflétant un combat plus personnel avec des adversaires précis (dans le cas étudié ici les réponses à Boulenger et Du Perron).

Entre le protestant Duplessis-Mornay et ses adversaires catholiques déclarés, se trouvent tous les autres catholiques à convaincre et à convertir : la gestion des frontières entre *moi/nous* et *eux*, entre *eux* et *vous*, et entre *vous* et *moi/nous* constitue une démarche stratégique contribuant à l'argumentation. Nous proposons une analyse – quantitative et qualitative – de l'emploi des pronoms personnels *je*, *nous* et *vous* dans les textes susmentionnés. Celle-ci se fera aussi bien au niveau micro-syntaxique qu'au niveau macro-syntaxique.

³ Consulter notamment Daussy (1998), Daussy & Ferrer (2006) et Fornerod (1998).

2. Cadre théorique et méthodologique

2.1. Analyse du discours et controverses religieuses

2.1.1. Un champ de recherche encore peu exploré

Les controverses religieuses des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles ont fait l'objet de nombreuses études en histoire et en théologie notamment⁴. Dans une étude littéraire et historique portant sur Philippe Duplessis-Mornay et la rhétorique dans la théologie, Natacha Salliot souligne les caractéristiques discursives de la controverse religieuse et conclut :

L'approche de la controverse religieuse en tant que forme discursive élaborée pour exercer une influence sur autrui paraît essentielle pour cerner son fonctionnement. Il est nécessaire de croiser les approches historiques, théologiques et rhétoriques pour rendre compte du phénomène. (Salliot 2009 : 23)

Cette analyse incite à approfondir la recherche sur les controverses religieuses en proposant une approche propre à l'analyse du discours.

L'étude des corpus religieux reste encore marginale en analyse du discours, ce que Dominique Maingueneau (2009 : 19) explique notamment par l'existence de techniques de commentaire (anciennes, nombreuses et sophistiquées) propres au discours religieux et une certaine méfiance vis-à-vis de l'analyse du discours de la part des spécialistes des textes religieux. Maingueneau souligne également les enjeux d'une telle recherche. Loin d'une « conception "applicationniste" des relations entre "linguistique" et "textes religieux", dans laquelle la linguistique fournirait seulement des catégories descriptives pour étayer des interprétations », la recherche devrait s'orienter vers « des problématiques plus compréhensives, à un réseau d'articulations qui associe les textes à des catégories socio-discursives : champ religieux, scène d'énonciation, ethos, etc. » (2009 : 19). L'analyse du discours de controverse religieuse est donc susceptible de contribuer à la réflexion globale menée en analyse du discours et d'apporter un regard nouveau sur certaines problématiques. Les controverses religieuses comportent certaines caractéristiques que l'on retrouve dans d'autres types de discours. Comme pour le discours politique, il s'agit d'un discours polémique où l'argumentation est très présente et met en œuvre différentes stratégies. Comme pour le discours journalistique, l'intertexte y occupe une place importante, notamment par la présence de nombreuses citations ou mentions d'auteurs.

⁴ Consulter, par exemple, les travaux de Desgraves (1980).

2.1.2. Terminologie de la controverse

Dans les publications qui fleurissent sous le régime de l'édit de Nantes, et dont on retrouve une liste quasi-exhaustive dans le riche *Répertoire* de Louis Desgraves (1984), le terme *controverse* et ses dérivés apparaissent parfois dès la page de titre, tant chez les auteurs protestants que chez les catholiques. Pour désigner la rupture, d'autres termes sont également utilisés. On observe ainsi toute une gradation dans le vocabulaire choisi, allant d'une connotation relativement distante (*différend*, *dispute*, *débat*) voire conciliante (*dialogue*) à un marquage appuyé de la différence en termes de *vérité* et d'*erreur*, *fausseté*, *calomnie*, *blasphème*, *hérésie*.

Le terme français *controverse*, hérité du latin *controversia* signifiant « débat », « discussion », « contestation » ou « point litigieux » (Gaffiot 1934), connaît à partir du XVII^{ème} siècle un emploi privilégié dans le domaine religieux. Ainsi, *Le Grand Dictionnaire françois-latin* présente-t-il deux entrées : *controverse* et *controverses de la religion* (De Broses 1625 : 312). De même, le *Dictionnaire universel* de Furetière propose une définition générale : « Terme dogmatique. Dispute sur une chose qui n'est pas certaine », suivie d'une définition spécialisée : « se dit maintenant en un sens plus estroit, des disputes qui se font contre les Heretiques modernes » (Furetière 1690, I : 490)⁵. Dans une communication récente, Patrick Charaudeau (2014) rappelle le caractère instable et diversifié, dans l'usage courant comme dans l'usage spécialisé, des termes *débat*, *discussion*, *controverse*, *polémique*, *querelle*, *dispute*. Charaudeau propose de définir la controverse à partir de différents critères appelés *critères des types d'échange* : type de relation, statut social des interlocuteurs, thématique, positionnement des interlocuteurs, arène, enjeu et issue.

Ces critères permettent d'appréhender les controverses religieuses entre catholiques et protestants de façon plus précise. La controverse se caractérise par un type de relation antagonique (affrontement binaire). Le statut social des interlocuteurs a une incidence décisive sur la légitimité dans la prise de parole. La thématique est multiple mais tend à se limiter à des questions précises et porte en particulier sur les dogmes. Les interlocuteurs se positionnent selon un clivage pour/contre par rapport à un savoir doctrinal. L'arène est ouverte, comme en témoigne notamment l'acte de publication. L'enjeu comporte plusieurs niveaux : défense d'un point de vue, d'une interprétation au nom d'une certaine vérité, prosélytisme, salut. L'issue se caractérise par l'irréductibilité des points de vue ; la décidabilité reste en suspens (la publication des récits de conversion constitue de ce fait une arme stratégique).

⁵ Le dictionnaire définit également les termes *controversé*, *-ée* : « Disputé, débattu par les Heretiques. Le Purgatoire est un point *controversé* entre les Calvinistes & les Catholiques » et *controversiste* : « Qui a écrit, qui a prêché la controverse. Les Cardinaux Bellarmin & du Perron ont été de grands *controversistes* » (*ibid.*).

Le terme *polémique*, hérité du grec *polémikos* (qui concerne la guerre), prend un sens plus discursif au XVII^{ème} siècle, comme en témoigne le *Dictionnaire universel* de Furetière qui en donne cette définition : « C'est une epithete qu'on donne aux Livres des Auteurs qui escrivent les uns contre les autres, & qui se critiquent quelquefois avec trop d'aigreur » (Furetière 1690, III : 172). Charaudeau et Maingueneau (2002 : 437-438) rappellent les deux emplois actuels du terme : comme substantif, la polémique est une succession de textes s'opposant sur une ou plusieurs questions et dont la controverse serait un degré, et comme adjectif, *polémique* « réfère à un certain régime du discours où la parole a une visée réfutative intense ». Le discours polémique est, selon Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980 : 13), un discours *disqualifiant*, attaquant une cible, et mettant « au service de cette visée pragmatique dominante [...] tout l'arsenal de ses procédés rhétoriques et argumentatifs ».

Le terme *controverse* au sens large reste opératoire pour désigner un genre, notamment l'ensemble des publications liées à l'opposition entre catholiques et protestants dans le domaine de la théologie. Nous envisageons le terme *polémique* comme en étant une sous-catégorie, caractérisée par une certaine *aigreur* et une *visée réfutative intense*.

2.1.3. Discours dialogique et argumentation

Notre corpus, composé de quatre textes écrits par le même auteur, constitue un discours dialogique : un dialogue s'établit avec les destinataires et le lecteur en général, plusieurs voix énonciatives se trouvant inscrites dans le texte (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 179). De plus, comme dans beaucoup d'ouvrages de controverse, les citations occupent une place importante dans les textes de Duplessis-Mornay. À cette époque, la citation perd peu à peu son statut d'objet à interpréter et sert plutôt d'argument en faveur du discours de l'auteur citant (Compagnon 1979 : 217). Cette mise en scène énonciative est étroitement liée à l'argumentation.

Les travaux de Ruth Amossy (2009, 2012) sur l'argumentation dans le discours insistent sur l'importance du dispositif d'énonciation dans l'argumentation. Celui-ci se compose notamment d'une adaptation à l'auditoire et d'une mise en scène de l'orateur par l'*ethos* discursif. Hérité de la rhétorique antique, l'*ethos* se définit comme l'image de soi que le locuteur construit dans son discours afin d'assurer sa crédibilité, son autorité et « l'efficacité de son dire » (*ibid.* : 82). Dans le cas d'un discours à visée argumentative, c'est-à-dire « une entreprise de persuasion soutenue par une intention consciente et offrant des stratégies programmées à cet effet » (Amossy 2012 : 44), le locuteur doit s'adapter à ses allocutaires et essayer d'appréhender son degré d'autorité à leurs yeux. Les recherches d'Isabelle Dubail (1998) sur le développement pendant les guerres de religion d'un *ethos* propre au

controversiste, montrent notamment le recours à l'*ethos de la caritas*, qui, sous l'influence humaniste, tend à s'éloigner de la théologie de combat propre aux scolastiques. Cette affection unissant les membres d'une même famille est guidée par « un objectif final de concorde » (Dubail 1998 : 35). Entre théologie de combat et théologie de concorde, l'étude de l'*ethos* et de la relation à l'Autre devrait permettre de mieux comprendre les stratégies argumentatives à l'œuvre dans notre corpus.

2.2. Méthodologie

2.2.1. Le choix du corpus

Le corpus retenu pour cette recherche est constitué de quatre préfaces issues de quatre ouvrages écrits par Philippe Duplessis-Mornay : la première édition du *Traité de l'eucharistie* (1598), la *Réponse à Boulenger* (1599), la *Réponse à Du Perron* (1602) et une nouvelle édition du *Traité de l'Eucharistie* (1604)⁶. En ce qui concerne la préface des deux éditions du *Traité*, l'étude porte sur un échantillon des deux textes et prend appui sur une recherche antérieure (Yvert-Hamon 2013) dans laquelle les deux préfaces ont été comparées.

La période 1598-1604 est une période-clef dans la vie et l'œuvre de Duplessis-Mornay. Après la première édition du *Traité* en 1598, le protestant est confronté à de nombreuses attaques, à commencer par les publications de Boulenger. Les réponses, contre-réponses, nouvelles attaques et nouvelles éditions du *Traité* s'enchaînent à un rythme soutenu jusqu'à l'organisation de la Conférence de Fontainebleau, le 4 mai 1600, au cours de laquelle Duplessis-Mornay rencontre l'un de ses principaux adversaires, Jacques Davy Du Perron. L'auteur du *Traité* en sort vaincu et très éprouvé. Les années suivantes sont consacrées à une vérification et amélioration de son travail et à une réaffirmation de ses positions. C'est dans ce contexte que sont publiées la *Réponse à Du Perron* et une nouvelle édition du *Traité*. Ce contexte chronologique est donc susceptible d'avoir une incidence sur le discours de l'auteur.

Les quatre textes choisis sont adressés à ces *Messieurs de l'Église Romaine*. Cependant, Duplessis-Mornay n'ignore pas le cadre plus large de la relation auteur-lecteur en général. Les pièces liminaires, et la préface en particulier, constituent un élément de paratexte particulièrement socialisé contribuant à l'organisation du rapport entre l'auteur et le lecteur. Une des principales fonctions de la préface consiste à attirer l'attention du lecteur « par un appareil typiquement rhétorique de persuasion » (Genette 1987 : 184) relevant

⁶ Les titres des ouvrages de controverse sont généralement longs et détaillés. Des appellations plus courtes sont souvent utilisées pour nommer les œuvres, et ce, dès l'époque de publication. Les titres exacts des œuvres étudiées sont donnés dans la bibliographie en fin d'article.

de ce que la rhétorique latine appelle la *captatio benevolentiae*. Selon Genette, il s'agit tout à la fois d'obtenir une lecture et d'obtenir que cette lecture soit bonne. Pour ce faire, la préface valorise l'œuvre en évitant de valoriser ostensiblement son auteur. Par ailleurs, la préface peut fournir des indications concernant la genèse de l'œuvre et, dans le cas d'une réédition, sa réception initiale. C'est le cas notamment de l'édition de 1604 du *Traité de l'eucharistie*. De plus, les réactions adverses au *Traité* ont porté en particulier sur sa préface. Ce corpus nous semble donc particulièrement adapté pour étudier l'*ethos* de l'auteur, la relation à l'Autre et l'argumentation.

2.2.2. Pronoms personnels et mentions d'auteurs

Les pronoms personnels *je*, *nous* et *vous* (formes conjointes et disjointes) sont les marqueurs choisis pour analyser la relation *moi-nous-vous-eux* dans ces textes des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. À la fin du XVI^{ème} siècle, le système des pronoms personnels est bien établi dans la langue française. Leur emploi s'est développé en moyen français (fin du Moyen Âge), la morphologie flexionnelle du verbe n'étant plus opérante. Au XVI^{ème} siècle, les pronoms personnels constituent des marques spécifiques du verbe et leur omission est désapprouvée par les grammairiens (Huchon 2002 : 125, 161-162). Certains emplois sont propres au moyen français mais, pour l'essentiel, on observe une grande similarité avec le français actuel⁷.

L'analyse sémantique des pronoms consiste à examiner la manière dont ils réfèrent à ce qu'ils désignent dans le discours (Riegel *et al.* 2002 : 194). On distingue trois modes de référence : la *référence déictique* (l'identification se fait à partir de l'énonciation), la *référence anaphorique* (l'identification se fait par recours à l'environnement contextuel) et la *référence par défaut* (l'identification se fait par interprétation générique ou par déduction, du fait de l'insuffisance du contexte linguistique ou de la situation d'énonciation). Parmi les pronoms personnels, *je* et *tu* sont considérés comme des *déictiques purs*, c'est-à-dire que leur référent « est toujours accessible selon le même processus inférentiel » (Riegel *et al.* 2002 : 195), à savoir la référence déictique. Nous verrons cependant que cette définition peut être nuancée en ce qui concerne notre corpus. Les pronoms *nous* et *vous* constituent également des embrayeurs, puisqu'ils comprennent un *je* et/ou un *tu*. En dehors du *nous* de majesté ou de modestie, le pronom *nous* comprend le locuteur et une ou plusieurs autres personnes qui peuvent être identifiées déictiquement ou/et anaphoriquement. De même, en dehors du *vous* de politesse, le pronom *vous* comprend une ou plusieurs autres personnes en plus de l'interlocuteur, qui peuvent être identifiées déictiquement et

⁷ Il faut toutefois signaler quelques variations orthographiques. Le pronom *je* par exemple peut s'écrire avec un *j* ou un *i*.

éventuellement anaphoriquement. Le pronom *on* a la particularité de pouvoir se substituer à tous les autres pronoms personnels permettant une certaine distanciation avec le référent.

En ce qui concerne la représentation de la troisième personne du singulier et du pluriel, le pronom personnel *il* et ses variantes allomorphes sont partiellement inadaptés. Riegel *et al.* (2002 : 198) soulignent le caractère trompeur du terme *personnel* à propos de ces pronoms : « non seulement ils servent à désigner n'importe quel objet de pensée, mais lorsqu'ils désignent une personne, celle-ci est généralement une "non-personne" (E. Benveniste), c'est-à-dire n'est pas un protagoniste de l'acte d'énonciation ». Leur emploi est le plus souvent anaphorique : ils renvoient à un référent initialement mentionné par un nom. La mise en scène de la troisième personne dans le discours de controverse mériterait une étude à part entière, que nous ne pouvons réaliser ici. Nous l'évoquerons cependant, lorsque celle-ci interfère avec les trois pronoms étudiés.

Enfin, rappelons que plusieurs pronoms se trouvent en citation. Il en résulte une modification de la situation d'énonciation pour ces occurrences. Une attention particulière leur sera accordée afin de mieux en comprendre le fonctionnement.

2.2.3. Une étude comparative

Notre approche est avant tout qualitative, chaque occurrence étant examinée en contexte. Cependant, le relevé systématique des occurrences donne des résultats chiffrés permettant de mettre en évidence des tendances dans les stratégies discursives de l'auteur. Dans les tableaux ci-dessous, est indiqué le nombre d'occurrences pour chaque pronom (*je*, *nous*, *on*, *tu*, *vous*, formes conjointes et disjointes) dans chacun des textes du corpus⁸. Afin de pouvoir comparer les différents textes entre eux, la part de chaque pronom dans chacun des textes est également indiquée en pourcentages⁹. Nous avons de plus distingué deux sous-catégories : les occurrences issues des propos de Duplessis-Mornay (DPM) et celles issues des citations qu'il a insérées dans ses textes.

je	nous	on	tu	vous
21 occurrences 17,5%	48 occurrences 40%	10 occurrences 8%	6 occurrences 5%	35 occurrences 29%
6 de DPM 15 en citation	22 de DPM 26 en citation	3 de DPM 6 en citation	6 en citation	23 de DPM 12 en citation

Tableau 1 : Occurrences et pourcentage des pronoms personnels dans la préface du *Traité de l'eucharistie*, édition de 1598

⁸ Pour les raisons expliquées ci-dessus, nous avons exclu la troisième personne de ce repérage systématique.

⁹ Les pourcentages ont été arrondis à l'unité la plus proche.

je	nous	on	tu	vous
34 occurrences 61% 32 de DPM 2 en citation	2 occurrences 3,5% 2 de DPM	2 occurrences 3,5% 2 de DPM	6 occurrences 11% 6 en citation	12 occurrences 21% 6 de DPM 6 en citation

Tableau 2 : Occurrences et pourcentage des pronoms personnels dans la préface de la *Réponse à Boulenger*, 1599

je	nous	on	tu	vous
18 occurrences 28% 18 de DPM	12 occurrences 19% 5 de DPM 7 en citation	0 occurrences	0 occurrences	34 occurrences 53% 34 de DPM

Tableau 3 : Occurrences et pourcentage des pronoms personnels dans la préface de la *Réponse à Du Perron*, 1602

je	nous	on	tu	vous
40 occurrences 20% 6 de DPM 34 en citation	95 occurrences 47,5% 37 de DPM 58 en citation	7 occurrences 3,5% 3 de DPM 4 en citation	16 occurrences 8% 16 en citation	42 occurrences 21% 24 de DPM 18 en citation

Tableau 4 : Occurrences et pourcentage des pronoms personnels dans la préface du *Traité de l'eucharistie*, édition de 1604

Dans l'étude qui suit, nous proposons une analyse détaillée de l'emploi des pronoms *je*, *nous* et *vous*. Notre étude sera comparative et s'inspirera des principes de l'analyse argumentative du discours présentés par Ruth Amossy (2012 : 40-41), qui distingue plusieurs approches, notamment : langagière, communicationnelle, dialogique, générique et textuelle.

3. *Moi maîtrisé, moi exacerbé* : Duplessis-Mornay au cœur de la spirale polémique

Le nombre d'occurrences de *je* (formes conjointes et disjointes)¹⁰ varie sensiblement au fil des quatre textes étudiés. Représentant moins de 20% de l'ensemble des pronoms *je*, *nous*, *on*, *tu*, *vous* dans la première édition du *Traité de l'eucharistie*, l'emploi de *je* augmente de façon importante dans la *Réponse à Boulenger* (plus de 60%) puis redescend peu à peu : 28% dans la *Réponse à Du Perron* et 20% dans la nouvelle édition du *Traité*. Nous analysons l'emploi du pronom personnel *je* dans les quatre préfaces selon deux grandes catégories : les occurrences en citation et les occurrences hors citation.

¹⁰ Afin de ne pas alourdir notre propos, nous désignons généralement par *je* le pronom personnel de la première personne du singulier, formes conjointes et disjointes (*je*, *j'*, *me*, *m'*, *moi*).

3.1. Les occurrences de *je* en citation

La part des occurrences de *je* en citation est très importante dans les deux préfaces du *Traité*, alors qu'elle est très faible voire inexistante dans les deux textes plus polémiques. Parmi les occurrences en citation, nous distinguons celles ayant un fonctionnement déictique et celles ayant un fonctionnement non déictique. Toute citation étant par définition extraite de son contexte d'origine et insérée dans un nouveau contexte, il en résulte une modification de la situation d'énonciation. Un *je* en citation n'est donc pas déictique du point de vue de l'auteur citant. Il peut cependant avoir un *fonctionnement déictique* de ce même point de vue. Les exemples ci-dessous permettent d'expliquer et de justifier la catégorisation en fonctionnement déictique et non déictique.

Dans l'exemple (1), extrait du *Traité de l'eucharistie* (édition de 1598), Duplessis-Mornay cite saint Paul. Les deux occurrences de *je* sont déictiques du point de vue de l'énonciateur saint Paul mais ne sont plus déictiques en tant que faisant partie d'une citation, l'énonciateur étant alors Duplessis-Mornay :

- (1) S. Paul dit, *J'ai receu du Seigneur [...]* *Ce qu'aussi je vous ai baillé.*¹¹

L'utilisation du passé et le fait que l'évènement raconté soit limité et localisable dans le temps maintiennent cette citation dans un fonctionnement non déictique.

Nous avons par ailleurs distingué un certain nombre d'occurrences en citation ayant un *fonctionnement déictique* du point de vue de l'auteur citant, lui permettant ainsi de dire par la bouche d'autres auteurs ce qu'il pense lui-même. Dans les deux éditions du *Traité*, la préface commence par cinq occurrences du pronom *je* en citation¹² :

- (2) L'APOSTRE saint Paul disoit aux Israelites, ses freres selon la chair ; *Je dis verité en Christ, je ne mens point ; ma conscience m'en rend tesmoignage, par le saint Esprit, que j'ai grande tristesse en mon cœur ; que je desirerois estre Anatheme, estre separé de Christ, pour vous.*

Ce passage est suivi de la première occurrence d'un *je* hors citation :

¹¹ Afin de mettre en évidence les propres citations de Duplessis-Mornay, nous conservons, lorsque nous citons notre corpus, l'alternance romaine-italique.

¹² Sauf précisions de notre part, quand un passage est issu des deux éditions, nous citons la première édition. Pour un même passage, les quelques différences entre les deux éditions n'ont généralement pas d'incidence sur les pronoms.

- (3) Oserai-je ici, Messieurs, vous dire de mesmes ?

Dans l'exemple (3), le caractère déictique de la situation d'énonciation est renforcé par l'adverbe *ici* et le pronom d'adresse *vous*, Duplessis-Mornay s'adressant directement à ces *Messieurs de l'Eglise Romaine*, dédicataires de la préface. Par une transition habile (*dire de mesmes*), parée de la modalisation *oserai-je ?*, Duplessis-Mornay réalise une transposition des *Israelites* vers les catholiques, et de saint Paul vers lui-même. Cette mise en scène incite à relire le *je* des premières citations (2) comme étant également déictique du point de vue de Duplessis-Mornay. Ainsi, dès les premières lignes de la préface, Duplessis-Mornay présente au lecteur, par auteur interposé, un *ethos* de l'honnêteté en termes très explicites.

Dans la préface du *Traité* (éditions de 1598 et 1604), les occurrences de *je* en citation ayant un fonctionnement déictique sont beaucoup plus nombreuses que les autres occurrences de *je* en citation. Cette stratégie utilisée par Duplessis-Mornay contribue largement à l'argumentation : elle lui permet d'exprimer ses pensées par l'intermédiaire d'autres auteurs et constitue de ce fait une mise en scène subtile de l'argument d'autorité.

Parmi les deux autres textes du corpus, seule la *Réponse à Boulenger* comporte des occurrences de *je* en citation. Elles sont au nombre de deux seulement et leur fonctionnement est déictique. Il s'agit d'un passage dans lequel Duplessis-Mornay cite Tertullien. Ce passage suit tout un exposé dans lequel Duplessis-Mornay se défend face aux critiques de Boulenger sur sa manière de citer. Celui-ci lui reproche notamment de tronquer et regrouper dans le désordre les citations d'un même auteur ou de plusieurs auteurs. La défense de Duplessis-Mornay consiste à présenter plusieurs auteurs bibliques (Nouveau Testament) citant de cette manière d'autres auteurs bibliques (Ancien testament). Il conclut qu'on ne peut lui reprocher de faire ce que des auteurs bibliques ont fait avant lui.

- (4) Et donc, me sera-il point loisible, ains me sera-il imputé à fraude, d'alleguer d'une halene, plusieurs sentences des Peres, de prononcer d'une teneur, ces passages de Tertullian, bien que de divers lieux, *J'adore la plenitude des Escritures, Je ne recoi point ce que tu apportes du tien hors icelles [...]*.

Le contenu même de la citation, examiné à la lumière de toute la démonstration qui précède, permet de donner une double lecture à l'acte de citation : d'une part, Duplessis-Mornay assume pleinement sa manière de citer en citant précisément de cette manière au

moment de se justifier (acte performatif) et, d'autre part, il illustre par les propos de Tertullien le fait de prendre les auteurs bibliques comme modèles.

3.2. Les occurrences de *je* hors citation

L'utilisation du *je* hors citation est une caractéristique majeure des deux textes plus polémiques (*Réponse à Boulenger* et *Réponse à Du Perron*). C'est dans la préface de la *Réponse à Boulenger* que la part des *je* par rapport aux autres pronoms est la plus importante. Le texte commence même par ce pronom :

- (5) Je vous avois adressé, Messieurs, mon Livre de l'Institution de la sainte Eucharistie.

Les occurrences du pronom se trouvent en contexte descriptif : Duplessis-Mornay explique la polémique liée au *Traité de l'eucharistie* (publication, réactions adverses, puis ses propres réactions).

- (6) j'ai veu la Response qu'a fait le Docteur Boulenger sur la Preface, par ordonnance de Messieurs de la Sorbone, en laquelle il s'inscrit en faux contre les pieces que j'y produits, des Peres, des Conciles, de toute l'Eglise ancienne.

Plusieurs d'entre elles sont accompagnées d'un verbe modalisateur comme dans les exemples suivants :

- (7) j'osois presumer
(8) J'advouë que je le fais

L'emploi du pronom *je* hors citation permet d'établir un contact plus personnel avec le lecteur en général et les destinataires de la préface en particulier. L'auteur a la possibilité de se livrer davantage. Cependant, le registre descriptif et les modalisations reflètent un *ethos de modestie* et une attitude stratégique destinés à convaincre le lecteur. Si le *je* est beaucoup plus présent que dans les préfaces du *Traité*, son emploi est cependant maîtrisé.

Dans la *Réponse à Du Perron*, l'emploi du pronom *je* se fait notamment dans un contexte descriptif (9) ou modalisateur (10) :

- (9) je n'ai rien voulu laisser passer en ce qui regardoit la doctrine
(10) Viennent ses Vacarmes. Mais que vous en dirai-je ?

Plusieurs occurrences montrent tout à la fois un certain positionnement

de la part de Duplessis-Mornay et une volonté d'agir sur le lecteur en l'obligeant à se positionner (11) :

(11) Pensez donq, Messieurs, qui comparoistra plus seurement devant sa face ? Moi en sa misericorde, ou lui en sa propre justice ?
Dans ces trois exemples, on constate que Duplessis-Mornay utilise la forme affirmative lorsque le propos le concerne directement et uniquement (9), et la forme interrogative lorsque son adversaire (Du Perron) entre en scène (10 et 11). Ceci a également pour effet d'obliger le lecteur à se positionner par rapport à Du Perron et ce, sans que Duplessis-Mornay le fasse explicitement lui-même.

Dans la préface du *Traité*, les six occurrences de *je* hors citation sont identiques dans les deux éditions. Trois d'entre elles, dont la première, sont employées dans des variations modales autour de l'énoncé *j'ose vous dire*, séparées de plusieurs lignes les unes des autres :

(12) Oserai-je ici, Messieurs, vous dire de mesmes ?

(13) Mais bien en vostre regard, oserai-je dire d'avantage [...]

(14) Je vous ose dire franchement [...]

L'auteur joue ici sur deux modalités : la progression de l'interrogation vers l'affirmation assurée et l'utilisation constante du verbe *oser*. Ainsi, la mise en place de ce que nous interprétons comme un *ethos de modestie* lui permet de présenter ensuite un *ethos d'audace*.

Les trois autres occurrences de *je* hors citation sont également situées au début de la préface, après la première occurrence :

(15) Je desire vostre salut de grande affection ; Je le souhaite, au peril de cette vie : Je dirai en bonne conscience, comme le mesme Apostre à Agrippa [...]

Les deux premières occurrences témoignent d'un engagement sincère de l'auteur à l'égard de ses allocutaires. Cette attitude charitable, éloignée de la théologie de combat propre aux scolastiques, témoigne de l'*ethos de la caritas*. La troisième occurrence, *Je dirai*, affirme la bonne conscience de l'auteur et reflète ainsi un *ethos de confiance* et d'*honnêteté*.

Les occurrences de *je* hors citation, dont la part par rapport aux autres pronoms varie sensiblement entre les quatre préfaces, jouent un rôle important dans la relation auteur-lecteur. L'attitude transparente présentée par Duplessis-Mornay lui permet d'établir un contact intime avec ses lecteurs et individualise, à leurs yeux, l'auteur au-delà de son appartenance confessionnelle. Les différentes modalités de mise en scène du *je* dans ces quatre textes trahissent parfois un

contexte difficile pour l'auteur mais montrent de manière générale une volonté de contrôle de l'*ethos*.

4. L'emploi du pronom *nous* : jeux d'inclusion et d'exclusion

En ce qui concerne l'emploi du pronom *nous* (formes conjointes et disjointes), on observe un contraste important entre les deux préfaces du *Traité*, d'une part, et les deux autres préfaces, d'autre part. Ce pronom est prédominant dans les deux préfaces du *Traité* (40% de l'ensemble des pronoms dans la première édition et 47,5% dans l'édition de 1604), alors que sa part est faible dans la *Réponse à Boulenger* (3,5%) et un peu plus importante dans la *Réponse à Du Perron* (19%). Afin d'analyser l'emploi du pronom personnel *nous* dans les quatre textes du corpus, nous utiliserons les notions de *nous inclusif* et *nous exclusif*, telles qu'expliquées par Riegel *et al.* (2002 : 196) : « La discrimination entre les interprétations inclusives (*nous = je + tu/vous*) et exclusives (*nous = je + ils/elles*) s'opère contextuellement ». L'analyse se fait là aussi selon deux grandes catégories : les occurrences en citation et les occurrences hors citation.

4.1. Les occurrences de *nous* hors citation

Dans la première édition du *Traité*, la part des occurrences hors citation est légèrement inférieure à celle des occurrences en citation. La seconde édition est caractérisée par une augmentation considérable des occurrences de *nous* (celles-ci ont presque doublé). Cette augmentation est toutefois moins importante en ce qui concerne les occurrences hors citation.

Parmi ces occurrences, la part de *nous inclusif* prédomine largement, et ce, de façon encore plus importante dans la seconde édition. Nous avons identifié un emploi du pronom dans un sens que nous désignons sous la notion *nous tous* (16). Cette notion aux contours flous reflète la volonté d'une certaine souplesse chez Duplessis-Mornay. Dans ses mots, elle correspond à tous les êtres humains ou tous les chrétiens, avec une dimension universelle. Cet emploi de *nous tous* est de loin le plus important.

- (16) Mes freres, n'en croions point les hommes [...]. En une Mer si incognuë à l'homme [...] nous ne pouvons prendre langue asseuree, que de Dieu mesmes : Du Père, qui a parlé du Ciel, nous a montré le Fils ; nous a dit, *Escoutez-le* [...]

Du point de vue de l'argumentation, le choix du *nous inclusif* est moins agressif que le *vous* inquisiteur. À travers son emploi, Duplessis-Mornay, soucieux d'aider son prochain, présente un *ethos de la caritas*.

Nous avons par ailleurs identifié quelques rares occurrences d'un *nous* = *auteur* + *lecteurs* dont la fonction phatique permet de créer une certaine complicité entre Duplessis-Mornay et ses lecteurs (17) :

(17) comme nous voions

Nous avons enfin distingué quelques rares occurrences de *nous* = *nous les protestants* + *vous les catholiques* reflétant un point d'accord possible entre les deux groupes (18). Nous soulignons les occurrences de ce *nous* spécifique :

(18) Certes, si vous parlez des Traditions divines [...] Certes, nous les défendrons, si vous nous voulez croire, de communes armes : Nous en serons, les uns & les autres, hors de peine [...]. Mais si par les Traditions, vous entendez les Inventions humaines [...] Nous vous disons, que Christ en a prononcé l'Arrest formel.

Situé à proximité de plusieurs occurrences de *nous exclusif* et de *vous*, ce *nous* n'est ni tout à fait inclusif ni tout à fait exclusif. Duplessis-Mornay indique deux sens possibles au terme *Traditions*, l'un étant approuvé par les protestants, l'autre étant condamné. Cette construction rhétorique permet à l'auteur de placer le lecteur dans une situation instable, l'obligeant à se positionner.

Dans son argumentation, Duplessis-Mornay utilise aussi le *nous exclusif*, c'est-à-dire *nous les protestants* à l'exclusion de *vous les catholiques*. Quelques occurrences ont été distinguées (19) :

(19) Or est-ce aussi pourquoi, selon l'advertissement de S. Chrysostome, nous vous y appelons ; Nous qui prétendons, qui contendons au peril de nos vies, & pour vostre Salut, & le nostre

L'emploi de ce *nous exclusif* manifeste cependant une volonté de dialogue. Duplessis-Mornay évite l'opposition frontale du type *nous avons raison*.

Dans la *Réponse à Boulenger*, la part des occurrences de *nous* par rapport aux autres pronoms est très faible : 3,5%, à savoir deux occurrences qui sont toutes deux hors citation. La première occurrence se trouve dans une explication technique sur la numérotation des Psaumes, différente selon la tradition hébraïque – suivie par Duplessis-Mornay – et la tradition latine – suivie par Boulenger. Ce *nous* peut être interprété comme un *nous de modestie* ou comme un *nous les protestants*, dans tous les cas un *nous exclusif*. La deuxième occurrence est également interprétée comme un *nous exclusif*. Les interlocuteurs de l'auteur sont en effet exclus de ce *nous*, Duplessis-Mornay s'adressant à ceux-ci en disant *vous*. Au contraire, Duplessis-Mornay désigne par ce pronom son adversaire direct, par ailleurs

mentionné à la troisième personne, et lui-même (20) :

- (20) Pour eslire desormais qui de nous a le droict, suffit de sçavoir lire.

Ce rapprochement artificiel des deux adversaires est tout provisoire : en effet, seul un des deux *a le droict*, ce qu'entend démontrer Duplessis-Mornay à son avantage. Cette expression du conflit et la faible présence du *nous*, par rapport à l'exacerbation du *je* dans ce texte, reflète une réaction à vif de la part d'un Duplessis-Mornay sur la défensive.

Dans la *Réponse à Du Perron*, le *nous* est davantage utilisé mais sa part reste inférieure (19%) à la part des autres pronoms (28% pour *je* et 53% pour *vous*). Parmi les différentes occurrences de *nous*, cinq sont hors citation. Elles s'interprètent toutes, selon nous, comme un *nous inclusif* dans le sens de *nous tous* évoqué plus haut. Après un long passage dans lequel Duplessis-Mornay s'adresse aux dédicataires de la préface (*Messieurs de l'Eglise Romaine*) par la mise en scène des pronoms *je* et *vous* et utilisant la troisième personne pour désigner Du Perron, les premières occurrences de *nous* puis les suivantes un peu plus loin (21) ont une portée universelle : elles indiquent le chemin à suivre par tous les hommes selon Duplessis-Mornay. On retrouve dans cette démarche l'*ethos de la caritas*.

- (21) Qu'es choses de Dieu, les Escritures Canoniques nous doivent ouvrir la bouche pour parler, où elles parlent ; ou elles se taisent, nous taire

4.2. Les occurrences de *nous* en citation

Les occurrences de *nous* en citation sont présentes, de manière très inégale, dans trois des quatre textes. Très nombreuses dans la préface de la première édition du *Traité*, elles ont plus que doublé dans la seconde édition. Absentes dans la *Réponse à Boulenger*, elles sont peu nombreuses dans la *Réponse à Du Perron*.

Dans le *Traité*, la quasi-totalité des occurrences de *nous* en citation ont un fonctionnement déictique¹³, permettant à Duplessis-Mornay de dire par la bouche d'autres auteurs ce qu'il pense lui-même. Dans l'introduction d'un passage où il cite plusieurs Pères de l'Eglise, Duplessis-Mornay explique son utilisation de l'argument d'autorité (22) :

- (22) Si des spirituels, de ceux qui nous ont engendrez à Christ ; Et qui sont-ils, sinon les Apostres, & les Saincts Peres qui les ont suivis ? Et que disons-nous en ceci, que par leur bouche ? Et qui plus qu'eux, nous rameine des Coustumes, à la loi ; des

¹³ Nous n'analysons pas ici les très rares cas de *nous* en citation n'ayant pas de fonctionnement déictique.

Traditions, aux saintes Escritures ?

Dans cet extrait, les *nous* hors citation (donc déictiques) annoncent l'assimilation aux *nous* en citation ayant un fonctionnement déictique. Parmi les *nous* en citation ayant un fonctionnement déictique, l'emploi du pronom dans le sens de *nous tous* est de loin le plus important, dans la première édition, et encore plus dans la seconde. Il s'agit donc d'un *nous inclusif*. Voici deux exemples dans lesquels Duplessis-Mornay cite Justin Martyr, Père de l'Eglise. Le premier exemple (23) est issu des deux éditions, le second (24) se trouve dans la seconde édition seulement :

- (23) Justin Martyr ; [...] *Il faut recourir aux Escritures ; afin que nous y trouvions seureté en toutes choses*
- (24) *Nous n'avons point de commandement de Christ, de croire aux doctrines humaines*

Le *nous* prononcé par Justin Martyr a pour référent lui-même et ses contemporains. Cependant, la valeur universelle de ce *nous* qui désigne tous les êtres humains ou tous les chrétiens est exploitée par Duplessis-Mornay.

Nous avons par ailleurs distingué quelques cas de *nous exclusif*, très rares dans la première édition, un peu plus nombreux dans la seconde édition. Nous avons identifié deux catégories. Certaines occurrences prennent le sens de *nous sans vous*, assimilable au *nous les protestants* des occurrences hors citation. Leur référent dépend du locuteur de la citation. Seule la seconde édition comporte de telles occurrences. Elles sont au nombre de cinq et sont issues de citations de saint Augustin. Voici quelques exemples (25) (nous soulignons les occurrences concernées par cet emploi) :

- (25) *Quand bien un Ange du Ciel vous annonceroit, outre ce que vous avez receu, es Escritures Legales ou Evangeliques, qu'il soit Anatheme. [...] Nous avons les livres du Seigneur a l'autorité desquels vous & nous consentons, croions, & servons [...] Lisez nous ceci de la Loi [...] Lisez & nous croyons.*

Le référent de *vous* du point de vue de saint Augustin correspond aux hérétiques d'alors, notamment les ariens et les donatistes. Les occurrences de *nous* soulignées ont donc un sens exclusif. Ce *nous exclusif* n'est cependant pas placé comme autorité : saint Augustin rappelle en effet que seuls les textes bibliques font autorité en la matière.

Une autre catégorie de *nous exclusif* a été identifiée : *nous sans eux*. Dans l'exemple (26), issu d'une citation de saint Augustin, l'adversaire est rejeté dans le lointain de la troisième personne, ce

qui met le lecteur dans une situation instable entre *eux* et *nous*, l'obligeant à se positionner. La citation est présente dans les deux éditions, avec toutefois certaines différences. L'exemple est issu de la première édition :

(26) *Qui de nous, ou des Donatistes, tient l'Eglise ; les seules Escritures le nous peuvent apprendre.*

L'occurrence soulignée correspond au *nous sans eux*, alors que l'autre occurrence apparaît comme un *nous inclusif* dans le sens de *nous tous*. Cette association peut être interprétée comme une clef de lecture pour permettre au lecteur de se positionner dans le sens souhaité par Augustin et, indirectement, par Duplessis-Mornay.

Dans la *Réponse à Du Perron*, les occurrences de *nous* en citation sont au nombre de sept. Elles ont toutes un fonctionnement déictique du point de vue de Duplessis-Mornay, et s'interprètent comme un *nous inclusif* dans le sens universel de *nous tous*. On retrouve là encore la volonté chez Duplessis-Mornay d'aider son prochain, reflétant l'*ethos de la caritas*. La première occurrence se situe à proximité de deux occurrences de *nous* hors citation ayant aussi le sens de *nous tous*. La citation prolonge le propre discours de Duplessis-Mornay en même temps qu'elle est préparée par celui-ci (27) :

(27) *Et pourtant nous pouvons dire apres l'Apostre en toute confiance quelque grand esprit que nous aions, ou presumions ; Nous ne pouvons rien contre la Verité*

Les six autres occurrences sont issues d'un même passage dans lequel s'entremêlent plusieurs citations et les propres mots de Duplessis-Mornay dont un *nous* hors citation. En voici un extrait dans lequel Duplessis-Mornay cite saint Paul (28) :

(28) *Par l'oblation une seule fois faite de son corps pour nos pechez, nous a il pas consacrés a tousiours ? nous a il pas sanctifiés ? [...]
Et nous a il pas donné liberté d'y entrer en ce mesme sang ? [...]*

Dans cet extrait, Duplessis-Mornay assimile le *nous* des citations et le *nous* déictique, ce qui confirme le fonctionnement déictique des premiers.

5. La douce stigmatisation du *vous*

La part des occurrences de *vous* (formes conjointes et disjointes) varie légèrement au fil des quatre préfaces. Représentant 29% de l'ensemble des pronoms *je*, *nous*, *on*, *tu*, *vous* dans la première édition du *Traité de l'eucharistie*, l'emploi de *vous* baisse quelque peu dans

la *Réponse à Boulenger* (21%), puis augmente de façon importante dans la *Réponse à Du Perron* (53%) pour redescendre à 21% dans la nouvelle édition du *Traité*.

5.1. Les occurrences de *vous* hors citation

Le titre de chacune des quatre préfaces comporte la séquence « A Messieurs de l'Eglise Romaine », ce qui permet d'identifier anaphoriquement le référent du pronom *vous*. Duplessis-Mornay s'adresse aux catholiques.

Dans le *Traité*, la part des occurrences de *vous* hors citation est deux fois plus importante que celle des occurrences en citation. Il n'y a quasiment pas de différences entre les deux éditions. Nous avons distingué deux catégories dans l'emploi de ce pronom. Dans la plupart des cas, le référent correspond aux catholiques envisagés collectivement depuis les débuts de la Réforme, qu'ils soient en vie ou non. Et dans bien des cas, Duplessis-Mornay établit un dialogue avec le référent par l'intermédiaire d'un *je* (29) ou d'un *nous* (30) déictiques.

(29) Le vous ose dire franchement, avec l'Apostre ; Pour estre enfans d'Abraham, ne vous abusez point, vous n'estes point enfans

(30) Or est-ce aussi pourquoi [...], nous vous y appelons ; Nous qui pretendons, qui contendons au peril de nos vies, & pour vostre Salut, & le nostre [...]

Nous avons identifié une seconde catégorie dans laquelle Duplessis-Mornay joue sur l'élasticité du pronom *vous*, désignant ainsi l'ensemble des catholiques depuis les origines (31) :

(31) Car les Alliances, & les Ordonnances de la Loi, & le Service divin, & les Promesses, vous avoient iadis esté baillees : mais non à vous seuls ; mais non à vous, plus qu'aux autres. Et plusieurs Peres sont sortis d'entre vous [...]

En s'adressant déictiquement à ses contemporains, et anaphoriquement à leurs ancêtres, Duplessis-Mornay brise les lois temporelles et généalogiques. Ce processus de référenciation place le référent dans une situation passive où il se trouve prisonnier de son histoire.

Dans la *Réponse à Boulenger*, le référent des six occurrences de *vous* hors citation correspond aux catholiques contemporains de Duplessis-Mornay. La première se trouve en contexte descriptif (32) :

(32) Le vous avois adressé, Messieurs, mon Livre de l'Institution de la sainte Eucharistie.

Les deux occurrences suivantes sont mises en scène dans un espace triangulaire composé du *je* de l'auteur, du *vous*, et de Boulenger désigné par la troisième personne du singulier (33). L'effet produit par la frontière créée entre les catholiques en général et Boulenger en particulier contribue à l'argumentation :

- (33) A vous mesmes appartient de tout droict, la Replique que ie lui fais, que ie dois munir des demonstrations de la verité, puis que contre la verité, il vous veut premunir des artifices de mensonge

Enfin, les trois dernières occurrences se trouvent dans un contexte spéculatif dans lequel Duplessis-Mornay, parlant au conditionnel, présume des réactions et convictions de ses interlocuteurs dans un sens qui lui est favorable (34). Cela place ces interlocuteurs et le lecteur en général dans une situation instable les incitant à se positionner :

- (34) Parce que ie me promettois, que vous ne croiriez iamais, que la passion m'eust tant transporté, que i'eusse voulu [...] me prevaloir de fausseté

Dans la *Réponse à Du Perron*, le pronom *vous* prédomine largement (53%) par rapport aux autres pronoms. Comme dans la *Réponse à Boulenger*, le référent correspond aux catholiques contemporains de Duplessis-Mornay. On distingue notamment quelques occurrences dans un contexte descriptif dans lequel l'auteur rappelle les circonstances de création et de mise à disposition de l'œuvre (35), ce qu'elle offre et comment l'utiliser (36 et 37) :

- (35) Messieurs, vous avez ici ma Response à l'Evesque d'Evreux, un peu pl[us] tard que je ne la vous avoi promise. Trois mois de voiage & un de maladie en sont cause
- (36) Ce donq que vous l'avez moins à temps, vous est compensé par l'interest [...]. Et ne vous reste que de prendre garde si le payement est bon, nostre monnoie de mise ; les Saintes Escritures [...]
- (37) Ici donq Messieurs, les [les passages contestés par Du Perron] avez-vous extraicts fidelement des Livres [...]. D'un mesme œil vous en pouvez voir la raison, & la consequence

Notons toutefois que dans les exemples (36) et (37), Duplessis-Mornay tente d'influer sur ses allocutaires. Cette tendance s'accroît avec l'exemple (38), dans lequel Duplessis-Mornay, parlant au futur, suppose une réaction lui étant favorable de la part de ses allocutaires :

- (38) Et quand donq vous viendrez à y recognoistre, & ma bonne foi, & son imposture

Par ailleurs, nous avons identifié un grand nombre d'occurrences mettant en scène *vous* et Du Perron mentionné à la troisième personne (39) :

- (39) Et cependant il vous laisse de guet à pens les lieux, ains les Traictez expréz des SS. Peres, vous cache l'analogie uniforme de leur foy ; vous en promettoit la moüelle, & vous donne la crasse [...]. Il vous devoit apporter la teste de la pretenduë Heresie. Ainsi appelle il l'Eglise Reformée. Pour haut donq qu'il ait levé son coup, en avez-vous veu tomber un poil ?

Ce phénomène, déjà observé dans la *Réponse à Boulenger*, contribue à isoler les adversaires directs, hiérarchisant ainsi les catholiques en deux groupes distincts : les ennemis irréductibles et tous les autres à convaincre et à convertir. Le premier groupe est associé au champ lexical de la tromperie, alors que le second groupe est considéré comme abusé par le premier (40) :

- (40) son effronterie ; de vous estimer si ignorans, si nonchalans, qu'il vous puisse abuser, & en vostre salut, par ne sçavoir, ou par ne vouloir lire

Dans son argumentation, Duplessis-Mornay prend soin de ne pas prendre en charge lui-même la qualification des manques qui ont conduit, ou auraient pu conduire, les catholiques sur les pentes de l'erreur. La focalisation sur un adversaire précis (dans ce cas Du Perron) constitue une stratégie lui permettant de ménager ses allocutaires et, par là même, son *ethos de bienveillance*.

5.2. Les occurrences de *vous* en citation

Les occurrences de *vous* en citation sont présentes dans trois des quatre textes. Leur part est relativement faible dans les deux préfaces du *Traité* avec cependant une légère augmentation dans la seconde édition. Elles ont un fonctionnement déictique. On observe quelques emplois d'un *vous neutre*, comme par exemple dans cette citation de saint Paul (41) :

- (41) *J'ai receu du Seigneur [...] Ce qu'aussi ie vous ai baillé.*

Cependant, la plus grande partie des occurrences de *vous* en citation a le sens de *vous dans l'erreur*, comme en témoigne cette citation de saint Jérôme (42) :

- (42) S. Hierosme ; *Ce n'est merveille, dit-il parlant des Juifs, si vous suivez vos Traditions ; puis que chasque païs va au conseil à*

ses Idoles : Mais Dieu, certes, nous a donné ses Écritures ; & tenebres vous opprimeront, si vous ne les suivez.

Cette catégorisation apparaît de façon beaucoup plus appuyée en citation que hors citation. Du point de vue de l'argumentation, cette stratégie permet à Duplessis-Mornay de s'effacer derrière d'autres auteurs, ainsi que d'effacer ses propres allocutaires derrière d'autres personnages. Par cette mise en scène, le message est transmis de façon plus douce, aussi violent soit-il. L'auteur évite ainsi une stigmatisation trop directe des erreurs de l'adversaire. Cela lui permet par ailleurs de s'appuyer sur l'autorité d'auteurs reconnus par les catholiques eux-mêmes.

Dans la *Réponse à Boulenger*, les quelques occurrences du pronom *vous* en citation n'ont, selon nous, pas de fonctionnement déictique. Elles sont présentes dans un contexte où les citations servent à illustrer la manière de citer de plusieurs auteurs bibliques.

6. Conclusion

L'examen des différentes modalités de mise en scène des pronoms *je*, *nous* et *vous* dans les quatre préfaces étudiées a permis de mettre en évidence différentes stratégies chez Duplessis-Mornay, ainsi que des tendances caractérisant chacun des deux groupes de textes.

Le recours à la citation étant une caractéristique des ouvrages de controverse, nous avons distingué les pronoms en citation et ceux hors citation. Nous avons observé un fonctionnement déictique pour un certain nombre d'occurrences en citation, permettant à Duplessis-Mornay d'utiliser la voix d'autres auteurs, reconnus par les catholiques, pour s'adresser à ses allocutaires. Ce phénomène, présent dans les quatre textes, est toutefois beaucoup plus important dans le *Traité*, et particulièrement dans la seconde édition, la part des citations étant elle-même plus importante dans ces deux préfaces. À l'inverse, le faible recours aux citations dans les deux réponses et le contact plus direct qui s'établit avec le lecteur ancrent davantage ces textes dans l'instant de la polémique.

L'emploi du pronom *je* se fait de façon discrète dans les deux préfaces du *Traité*, le recours fréquent à la citation permettant à Duplessis-Mornay de s'effacer derrière d'autres auteurs, ménageant ainsi son *ethos*. On observe au contraire une exacerbation du *je* dans les deux autres textes, et particulièrement dans la *Réponse à Boulenger*, qui semble trahir une réaction à chaud dans un contexte de polémique naissante. L'emploi du pronom, essentiellement hors citation, est cependant maîtrisé, Duplessis-Mornay cherchant à gérer un *ethos prédiscursif* défavorable.

La part du pronom *nous*, par rapport aux autres pronoms, est de loin la plus importante dans les deux préfaces du *Traité*. L'emploi

en citation prédomine. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un *nous inclusif*, et ceci est encore plus manifeste dans la seconde édition. La part du pronom *nous* est au contraire faible dans les deux autres textes. *Exclusif* dans la *Réponse à Boulenger*, le *nous* est à nouveau *inclusif* dans la *Réponse à Du Perron*. L'emploi du *nous inclusif* permet à Duplessis-Mornay de déplacer les frontières confessionnelles et de s'associer au groupe des catholiques en général, en excluant ses adversaires directs, à savoir Boulenger et Du Perron.

Les quatre préfaces étant adressées à *Messieurs de l'Eglise Romaine*, le référent du pronom *vous* hors citation correspond aux catholiques. Dans bien des cas, Duplessis-Mornay établit un dialogue avec ses allocutaires par l'intermédiaire d'un *je* ou d'un *nous* déictiques. Dans les réponses à Boulenger et à Du Perron, nous avons observé la mise en scène d'un espace triangulaire composé du *je* de Duplessis-Mornay, du *vous* et de Boulenger ou Du Perron mentionnés à la troisième personne. Ceci contribue également à déplacer les frontières confessionnelles en isolant les adversaires directs. L'emploi de *vous* en citation est beaucoup plus stigmatisant, comme en témoignent les deux préfaces du *Traité* où il a un fonctionnement déictique et le sens de *vous dans l'erreur*. Le recours à la citation permet cependant d'adoucir les propos de l'auteur.

L'ethos de la caritas prédomine dans le discours de Duplessis-Mornay, l'auteur cherchant à ménager ses allocutaires tout en les incitant à se positionner. Dans le contexte de prosélytisme favorisé par l'édit de Nantes, les catholiques dans leur ensemble ne constituent pas à proprement parler des adversaires, mais plutôt des personnes à convaincre et à convertir. Cette étude pourrait, avec intérêt, être poursuivie avec une analyse de la mise en scène de la troisième personne matérialisant dans le texte les adversaires directs du protestant.

Références bibliographiques

- Amossy, R. (2009), « La double nature de l'image d'auteur », *Argumentation et Analyse du Discours*, 3 (en ligne : <http://aad.revues.org/662>, consulté le 6 mars 2013).
- Amossy, R. (2012), *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris.
- Charaudeau, P. (2014), « La scénographie du débat politique. Du contrat aux stratégies », *Colloque « Political discourse in the Romance speaking countries: new perspectives at the crossroads of linguistics and social sciences »*, Stockholm University, octobre 9-11 (communication).
- Charaudeau, P. et Maingueneau, D. (éds), (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Éditions du Seuil, Paris.
- Compagnon, A. (1979), *La seconde main ou le travail de la citation*, Éditions du Seuil, Paris.
- De Brosses, M. P. (1625), *Le Grand Dictionnaire françois-latin*, Claude Larhot, Lyon.
- Desgraves, L. (1980), « Les controverses sur la Messe à la fin du XVI^{ème} siècle et

- au début du XVII^{ème} siècle », *Histoire de la messe (XVII-XIX^{ème} siècles)*, Actes de la troisième rencontre d'Histoire Religieuse organisée à Fontevraud le 6 octobre 1979, CID Éditions, Nantes, p. 37-50.
- Desgraves, L. (1984), *Répertoire des ouvrages de controverse entre catholiques et protestants en France (1598-1685)*, Droz, Genève.
- Daussy, H. (1998), « Au cœur des négociations pour l'édit de Nantes : le rôle de Philippe Duplessis-Mornay » in Grandjean, M. et Roussel, B. (éds), *Coexister dans l'intolérance. L'édit de Nantes (1598)*, Labor et Fides, Genève, p. 207-224.
- Daussy, H. et Ferrer, V. (éds) (2006), *Albineana, Servir Dieu, le Roi et l'État, Philippe Duplessis-Mornay (1549-1623)*, Actes du Colloque de Saumur (13-15 mai 2004), Cahiers d'Aubigné, 18, Niort.
- Dubail, I. (1998), « L'éthos du controversiste (1560-1600) : d'un sophiste à l'autre » in Clément, M. (éd.), *Les Fruits de la dissension religieuse : fin XV^{ème}-début XVIII^{ème} siècle*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, p. 29-42.
- Fornierod, N. (1998), « L'édit de Nantes et le problème de la coexistence confessionnelle dans la pensée de Philippe Duplessis-Mornay » in Grandjean, M. et Roussel, B. (éds), *Coexister dans l'intolérance. L'édit de Nantes (1598)*, Labor et Fides, Genève, p. 225-252.
- Furetière, A. (1690), *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*, Arnout et Reinier Leers, La Haye.
- Gaffiot, F. (1934), *Dictionnaire latin-français*, Hachette, Paris.
- Genette, G. (1987), *Seuils*, Éditions du Seuil, Paris.
- Huchon, M. (2002), *Histoire de la langue française*, Librairie générale française, Paris.
- Jaubert, A., Lopez, J. M., Marnette, S., Rosier, L. et Stolz, C. (éds) (2011), *Citer pour quoi faire ? Pragmatique de la citation*, Academia, Louvain-la-Neuve.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980), « La polémique et ses définitions », in Gelas, N. et Kerbrat-Orecchioni, C. (éds.), *Le Discours polémique*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, p. 3-40.
- Mangueneau, D. (2009), « Introduction. La difficile émergence d'une analyse du discours religieux », *Langage et société*, 130/4, p. 5-13 (en ligne : www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2009-4-page-5.htm).
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. (2002 [1994]), *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.
- Salliot, N. (2009), *Philippe Duplessis-Mornay. La rhétorique dans la théologie*, Éditions Classiques Garnier, Paris.
- Yvert-Hamon, S. (2013), *Ethos et représentation de l'Autre dans le discours de controverse religieuse de Philippe Duplessis-Mornay. Étude de l'emploi des pronoms dans la préface de deux éditions du Traité de l'eucharistie (1598/1604)*, Magisteruppsats, Franska, Stockholms Universitet.

Corpus

Les ouvrages de controverse religieuse des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles comportent généralement des titres longs et détaillés. C'est la raison pour laquelle ils connaissent parfois des appellations plus courtes utilisées dès l'époque de publication. Le *Traité de l'eucharistie* a ainsi été désigné comme tel ou encore

Livre de l'eucharistie, Institution de l'eucharistie, Livre contre la messe ou Livre de la messe, alors que le titre exact est en réalité beaucoup plus long. Il en est de même pour les réponses à Boulenger et à Du Perron.

- *Traité de l'eucharistie*, édition de 1598

De l'Institution, usage, et doctrine du saint sacrement de l'Eucharistie, en l'Eglise Ancienne. Ensemble ; Comment, Quand, & par quels Degrez la Messe s'est introduite en sa place. Le tout en quatre livres. Par Messire Philippes de Mornai, Seigneur du Plessis-Marli ; Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat ; Capitaine de Cinquante hommes-d'armes de ses Ordonnances ; Gouverneur de sa Ville & Chasteau de Saumur ; Surintendant de ses Maison & Couronne de Navarre. A La Rochelle : par Hierosme Havltin, M.D.XCVIII [1598].

L'exemplaire utilisé pour cette édition est conservé à la bibliothèque de l'Université Catholique de l'Ouest, Angers, sous la cote 31-132 (Fonds ancien). Nous travaillons à partir de photographies de cet exemplaire réalisées en décembre 2012 avec l'aimable autorisation des bibliothécaires.

- *Réponse à Boulenger*, 1599

Deux réponses a l'examen du Docteur Boulenger, par lesquelles sont justifiées les allegations par lui pretendues fauses, et verifiées ses calomnies contre la Preface du Livre de la Sainte Eucharistie. La premiere, par Messire Philippes de Mornai, Seigneur du Plessis-Marli, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances, Gouverneur pour sa Majesté en la ville & Seneschaucee de Saumur, & Surintendant de ses Maison & Couronne de Navarre. A Geneve, Par Pierre de la Rouiere. M.D.XCIX [1599].

L'exemplaire utilisé est conservé à la Bibliothèque de Genève sous la cote Bc922(1). Il est accessible en ligne sur e-rara.ch, E-lib.ch (Swiss electronic library).

- *Réponse à Du Perron*, 1602

Response au Livre publie par le Sieur Evesque d'Evreux, sur la Conference tenue a Fontaine-bleau le quatriesme de May, 1600. Par Philippes de Mornay, Sieur du Plessis Marly. En laquelle sont incidemment traictées les principales matieres controverses en ce temps. A Saumur, Par Thomas Portau. 1602.

Deux exemplaires ont été utilisés. L'un est conservé à la Bayerische Staatsbibliothek sous la cote 4 Polem. 2117. Il est accessible en ligne sur Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek. Quelques pages manquent cependant. L'autre exemplaire est conservé aux Archives Départementales de Maine-et-Loire, Angers, et appartient à un fonds privé (Collection particulière). L'ouvrage ne comporte pas de cote.

- *Traité de l'eucharistie*, édition de 1604

De l'Institution, usage, et doctrine du saint sacrement de l'Eucharistie en l'Eglise Ancienne. Ensemble Quand, Comment, et par quels degrez la Messe s'est introduicte en sa place. Le tout en quatre livres. Par Philippes de Mornay, Seigneur du Plessis-Marly. Reveu, et augmente par icelvi ; et les passages des Autheurs employez en marge. Seconde edition. A Saumur, par Thomas Portau. M.DC.III [1604].

L'exemplaire utilisé pour cette édition est conservé aux Archives Départementales de Maine-et-Loire, Angers, et appartient à un fonds privé (Collection particulière). L'ouvrage ne comporte pas de cote. Nous travaillons à partir d'un tirage papier du microfilm réalisé en décembre 1996 par les soins des Archives Départementales.